



N° 166 Évaluation portant sur l'animation socioculturelle – activités tout public et cohésion sociale

rapport publié le 6 mai 2021

No 166 Évaluation portant sur l'animation socioculturelle			
Recommandations proposées	7	Ouvert	5
		Fermé	2
		Refusé	-

Les sept recommandations émises par la Cour des comptes ont toutes été acceptées.

Au 31 décembre 2022, deux recommandations ont été mises en œuvre et fermées durant la période sous revue. Par ailleurs, une recommandation était échue et a fait l'objet d'un report d'échéance au 31 décembre 2023.

Les deux recommandations mises en œuvre au 31 décembre 2022 concernent les mesures suivantes :

- La Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe) a réalisé différentes actions visant à favoriser la mise en œuvre par les équipes d'accueils tout public délocalisés. Plusieurs formations ont permis de présenter des exemples concrets. Les possibilités de financement de ces activités vont être élargies par une modification du règlement du fonds d'appui à la cohésion sociale. Plusieurs équipes situées dans des communes/secteurs en développement ont bénéficié de ressources supplémentaires. Ces activités sont de plus en plus souvent promues dans les plans triennaux d'objectifs des conventions tripartites entre les associations de centres, les communes et le secrétariat général de la FASe. La fédération des centres de loisirs et de rencontre (FCLR) a également entrepris différentes actions de promotion auprès des comités (recommandation 1).
- Pour mieux intégrer l'animation socioculturelle dans une approche préventive de la cohésion sociale, la FASe a organisé différents événements suivis par un public élargi et diversifié, montrant que les différents partenaires sont de plus en plus conscients de l'importance

d'anticiper les dynamiques sociales des nouveaux quartiers et des territoires en transition. Cette thématique est elle aussi de plus en plus fréquente dans les plans triennaux d'objectifs, et même prépondérante dans certaines communes connaissant un important développement urbain (recommandation 7).

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 31 décembre 2022, ou pour lesquelles un report de délai a été demandé n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 166 Evaluation portant sur l'animation socioculturelle						
Numéro	Libellé	Priorité	Responsable	Date échéance	Statut	
166-R1	Renforcer la capacité des centres à réaliser des accueils tout public délocalisés.	Élevée	SG FASE et FCLR	30.06.2023	Fermé	
166-R2	Faciliter l'implication des habitants des quartiers concernés.	Élevée	SG FASE et FCLR	30.06.2023 report 31.12.2023	Ouvert	
166-R3	Sensibiliser les différents partenaires à une utilisation constructive de la gestion de projets.	Moyenne	SG FASE	31.12.2022 report 31.12.2023	Ouvert	
166-R4	Développer l'analyse des inégalités territoriales à l'échelle des centres.	Moyenne	SG/DCS	31.12.2023	Ouvert	
166-R5	Mieux ancrer la dimension régionale de la FASe et son rôle en matière de cohésion sociale.	Moyenne	OAIS	30.06.2024	Ouvert	
166-R6	Partager les tâches d'analyse à l'échelon régional.	Moyenne	Dir. op. SG FASE	30.06.2023 report 31.12.2023	Ouvert	
166-R7	Mieux intégrer l'animation socioculturelle dans une approche préventive de la cohésion sociale.	Élevée	SG FASE	30.06.2023	Fermé	